

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 13 avril 2021

Rappels de produits dangereux : lancement du site RappelConso

Un accès à des informations fiables et vérifiées sur les alertes de produits dangereux



Le site, ouvert aux professionnels depuis le 25 janvier pour créer leur compte, est ouvert aux consommateurs depuis le 1^{er} avril 2021. Les professionnels peuvent maintenant enregistrer leurs rappels.

Améliorer la gestion des alertes

Après le retour d'expérience de précédentes crises, plusieurs pistes ont été tracées pour améliorer la gestion des alertes par les professionnels et renforcer la confiance des consommateurs dans le processus de rappel de produits.

RappelConso apporte une réponse concrète à la demande légitime des consommateurs d'avoir accès à des informations fiables et vérifiées sur les alertes de produits dangereux.

▪ **Un recensement des rappels de produits dangereux ou défectueux**

RappelConso recense les rappels de produits dangereux ou défectueux. Pour chaque rappel de produit, le consommateur aura accès à de nombreuses informations sur ces rappels :

- la photo du produit,
- sa marque,
- son numéro de lot le cas échéant,
- le distributeur,
- le risque encouru,
- la démarche à suivre s'il possède chez lui le produit rappelé.

- **Un champ très large**

Le champ de RappelConso est très large : des **rappels de produits « grand public », alimentaires comme non-alimentaires**, susceptibles d'être achetés par les consommateurs.

Les rappels de médicaments et dispositifs médicaux ne sont toutefois pas concernés par RappelConso et continueront d'être publiés par l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

En savoir plus : le site [RappelConso pour les consommateurs](#)

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX